

AG BFC 2020 DU 06/03/2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ RÉGIONAL BFC À TALANT (21) LE 6 MARS 2021

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL COMITE REGIONAL
BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

Talant 21 , Centre de conférence de l'Ecrin.

Présents : Philippe Cattelet, Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Robert Dutronc, Christine Ehlen, Chantal Frachebois, Joseph Illana, Patrick Krewiss, Denise Martine Krewiss, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Emilie Maraux, Jean Marie Maraux, Daniel Marcy, Robert Maujonnet, Christian Perraudin, Alain Votillion, Mireille Vorillion. Christian Berthet, Pierre Fossaert, François Illana, Fernand Brette, Djamilia Prenat, Frédéric Billard, Gwenaël Cheveau, Mickaël Dumeige, Philippe Gherardi, Amar Meziani, Sandrine Tarbes, Christian Demangeot, Antoine Martinello.

Absents excusés : Bernard Caritey, Gilles Outrey, Yvette Ourey, Colette Maujonnet, Antoine Martin, Ludovic Baudement, Jean Locatelli.

Absent : Francis Kruger Deuber.

Le Président Robert Dutronc propose d'ouvrir la séance par une Assemblée extraordinaire afin de statuer sur l'amendement de l'article 8, Section 1 du chapitre II des statuts du Comité Régional BFC : « Dans des circonstances exceptionnelles, l'Assemblée Générale peut se tenir par voie électronique, avec un procédé technique permettant de suivre le déroulement des débats et garantissant aux personnes habilitées l'exercice de leurs droits (interventions, votes, etc.) »

L'Assemblée adopte à l'unanimité cette clause supplémentaire de l'article 8.

Après quoi, le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire du Comité Régional BFC, en présence du Président de la FFPJP, Joseph Cantarelli.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 06 février 2021 :

Robert Dutronc. Mesdames, Messieurs, je vous souhaite la bienvenue, j'espère que cette A.G sera la plus positive possible.

Après bien des péripéties, nous avons enfin réussi à tenir cette AG.

Je salue particulièrement les nouveaux Présidents de Comités, Monsieur Chevaux Gwenaël, du CD 90, et Monsieur Gherardi Philippe, du CD 89. Je suis ravi de la présence de l'ensemble des dirigeants qui composent notre Comité Régional, nous avons passé un cap et aujourd'hui la région BFC réalise ses projets et met en œuvre les compétitions

dont elle a la charge. Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur. Avant de passer la parole à Paulo qui aurait dû nous recevoir à Salins les Bains, et à notre hôte Alain qui a réagi pour nous proposer une salle qui puisse nous recevoir du mieux possible suite à cette crise sanitaire, et avant ma prise de parole sur notre année 2020, je remercie les membres du Comité Directeur, les arbitres et les éducateurs qui officient régulièrement sur tous nos concours, championnats et autres compétitions. Merci à tous les bénévoles, et aux Présidentes et Présidents de clubs qui répondent présents pour nous aider dans nos différentes manifestations. Merci aux municipalités, à toutes les collectivités locales et à notre Fédération pour le soutien qu'elles nous apportent. Je n'oublie pas le Conseil Régional, le Conseil Général, le CROS, les CDOS pour leurs aides diverses au Comité Régional, à nos Comités Départementaux, et à nos clubs. Avant de passer la parole aux deux Présidents, je vous demande de garder le bon souvenir de celles et ceux qui nous ont quittés cette année 2020 : Monsieur René Midey, artisan d'un très bon travail au sein de la Commission de discipline et au Comité Régional, et nos pensées émues vont à Madame Yvette et Monsieur Gilles Outrey, frappés par le décès de leur fille Stephanie Zerbini, et qui ont toujours fait preuve d'un dévouement et d'une gentillesse admirables lors de nos réunions.

– Le mot d'Alain Vorillion, Président du CD 21, qui accueille l'Assemblée :

Bonjour Mesdames et Messieurs, Bienvenue à Talant, à cette Assemblée Générale de la Bourgogne Franche Comté. Paulo a dû renoncer au site de Salins les Bains devant les difficultés préfectorales. Pourquoi avons-nous pu organiser malgré les derniers nuages de cette semaine ? J'ai interrogé Mr le Président de la Fédération devant l'impossibilité et les difficultés rencontrées pour organiser nos AG de CD – Il m'a conseillé d'aller vers les salles privées ou les hôtels. Après prospection, nous avons trouvé la salle de l'Ecrin avec restauration, qui organise des Congrès privés jusqu'à 120 personnes avec autorisation du Préfet. Talant est une ville de banlieue et est très associative. J'ai organisé avec la mairie de Talant le championnat de France Double 2014 de sport Boules. Sur un plan personnel, je suis content de vous recevoir. Moi, casse-pied, même si je n'ai pas trop le droit de m'exprimer. Pensez bien que je vais en profiter ! Arrivé comme un cheveu sur la soupe en 2017 au Comité de Bourgogne (je n'étais pas celui espéré), je froissais par mes candidatures la Franche Comté...

Notre place était d'observateur mais j'espère que ces quatre ans à venir seront participatifs. Je remercie Mr Joseph ILLANA et notre regretté René MIDEY lesquels nous ont accueillis en premier autour d'un verre et l'ensemble du Comité que nous avons appris à connaître, ce dernier apprenant aussi à nous connaître. Et quelle belle année 2019 !

Nous avons travaillé au futur championnat Bourgogne Franche Comté qui devait être en place en 2021, maintenant en 2022. Mais tout n'est pas idyllique au pays Bourgogne Franche Comté mais je vous en parlerai plus tard si vous le voulez. Vous me connaissez

: je vis avec mes convictions et mes sentiments à fleur de peau. Comme dit mon Président de la Fédération, mon impatience démontre ma « jeunesse » et tel un taureau pas bien futé des fois, je fonce. Je suis à la Bourgogne Franche Comté pour cultiver la solidarité entre départements. Je termine ces paroles d'une chanson et je suis fier d'être Franc Comtois Bourguignon. Merci d'avoir écouté ce Vorillion (décoré récemment des arts et lettres).

– Le mot de Paulo De Bastos (qui aurait dû organiser cette AG ...):

Monsieur le Président de la FFPJP, Monsieur le trésorier général de la FFPJP, Monsieur le Président du Comité Régional BFC, Mesdames, Messieurs les membres du CR BFC, Mesdames, Messieurs les Grands Electeurs, Mesdames, Messieurs, Tout d'abord, je voudrais vous dire toute la joie que j'ai à vous parler sans avoir le sentiment étrange d'un greffon de téléphone à mon oreille ou un écran qui, pire qu'un élève fâché avec l'orthographe, après avoir usé de ma patience, use mes yeux. Mais une chose est sûre, si vous voulez vous assurer de mon silence, ne lésinez pas sur la visio, allez-y, mettez le paquet, car voilà bien un moyen, enfin, de me faire entrer dans l'ordre des moines taiseux ; toutes les réunions en visio auxquelles j'ai assisté, sans exception, m'ont donné cette terrible impression d'absence de vie entraînant inexorablement une musculation faciale de mes maxillaires. Quant à l'écran, il nous offre parfois en images partagées, le délice de celui qui se gratte le nez ou qui part en exploration nasale. Bienvenue chez l'ORL. Bref, se voir, c'est échanger, sceller des points d'accord ou discuter des désaccords avec des regards qui accompagnent nos mots. Même si nous râ lions parfois des kilomètres à parcourir, ces moments parfois longs en débats ont fini par me manquer et je pense que je ne suis pas le seul. Finalement, je me faisais une joie de vous accueillir dans le Jura, à Salins les Bains, ville qui a eu les honneurs du journal de TF1 le jeudi 4 mars au soir pour ses thermes fermés au public.

Alors, comme Gilles, je me suis mis au « boulot » puisqu'aucune salle ne pouvait nous recevoir.

Mais c'était sans compter sur notre préfet Philot aussi frileux qu'un dentier tombé de la bouche de qui vous voudrez transi par le froid polaire.

Que faire alors ? Le boulo drome de Bans, notre siège social, était la dernière option, bien inconfortable pour la solennité d'une assemblée générale et surtout pour nos fessiers. C'est alors qu'un Bourguignon vola au secours d'un Franc-comtois, en la personne de notre collègue Alain VORILLION qui me proposait de nous accueillir ici. Bel exemple de solidarité au sein de notre nouvelle famille qui se construit.

Bref, en référence à Beaune et à son patrimoine religieux, je te remercie Alain par un AVE qui signifie Grand salut en latin et quoi de plus naturel avec tes initiales. Bonne assemblée générale au Comité Régional qui, après Saulieu, Belfort, n'aura de Sens que si elle est réussie avec Talant.

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver le compte-rendu de l'Assemblée Générale du Comité Régional, tenue à Sens, le 7 décembre 2019 **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

Rapport d'activité et sportif 2020 Christian Perraudin

Le Comité régional s'est réuni 3 fois :

- Le 25 février à Chalon sur Saône.
- Le 7 mars à Bans.
- Le 4 juillet à Bans.

L'année 2020 semblait pouvoir s'enclencher normalement, mais seuls les Comités qui l'avaient prévu avant la date fatidique du 15 mars, ont pu disputer leur championnat de Tir de précision.

Le Palmarès du Tir de précision :

- CD 21 : Lysa Colinot, USCVL, championne senior. Virginie Floom, Fenay, vice-championne. Cédric Coquibus, Quetigny, champion senior. Dimitri Cashera, Fenay, vice-champion. Tom Carpentier, Fenay, champion junior. Romain Henchoz, Marsannay, vice-champion. Gabriel Jacob, Beaune, champion cadet. Benjamin Trousselot, Marsannay, vice-champion. Tayron Michel, Beaune, champion minime. Nolan Marcati, PCSN, vice-champion. Mario Peroneille, Fenay, champion benjamin.
- CD 25 : Bénédicte Chardoillet, Pontarlier, championne senior. Elias Maire, vice-championne. Janik Frachebois, Morteau, champion senior. José Lacerda Rebelo, vice-champion. Dempsé Rieth, Pontarlier, champion junior. Dylan Sarrazin, Pontarlier, vice-champion.
- CD 39 : Laurie Guilleminet, Sport. Pét, championne senior. Django Tabouret, St Claude, Champion senior. Estelle Bourgeon, Champvans, championne junior. Léo Galmiche, Mont S/S Vaudrey, champion junior.
- CD 58 : Mandy Ortica, La Machine, championne senior. Fanny Picot, Prémery, vice-championne. Damien Lacombe, Pouilly sur Loire, champion senior. Ludovic Petit, Marzy, vice-champion. Annabelle Vachette, Marzy, championne junior. Emma Gontier, Garchy, vice-championne. Jack Laigneau, La Machine, champion junior. Nathan Joliveau, Mesves, vice-champion.
- CD 70 : Laura Antao, AB Sceycolais, championne senior. Nadine Perrin, US Vesoul, vice-championne. Cédric Perichon, P Portusienne, champion senior. Pascal Sauget, US Vesoul, vice-champion.
- CD 71 : Sabrina Binda, Bourbon Lancy, championne senior. Jacqueline Debrand, Autun, vice-championne. Raphaël Rypen, Bourbon Lancy, champion senior. Pascal

Milei, Bourbon Lancy, vice-champion. Cindy Duvernay, Bouchon de la Dheune, championne junior. Bastien Cortier, Mâcon, champion cadet. Etienne Penet, Mâcon, vice-champion.

– CD 89 : Jennifer Goffinet, AS Tonnerre, championne senior. Caroline Schiled, Appoigny, vice-championne. Benoît Raison, Appoigny, champion senior. Eric Protat, St Auxerre, vice-champion. Morgane Litaudon, Senan, championne junior. Camille Billiette, Senan, vice-championne. Nathan Roguet, Aillant sur Tholon, champion junior. Evan Papillon, Aillant sur Tholon, vice-champion. Matteo Pereira, Chatel Censoir, Champion cadet. Maxence Monnot, Chatel Censoir, vice-champion. Kesley Potier, Senan, champion minime. Ethan Monnot, Chatel Censoir, vice-champion. Antonin Vidal Masse, St Vinnemer, champion benjamin. Nohlan Dargère, migennes, vice-champion.

– CD 90 : pas de championnat de Tir disputé.

– Pas d'autres championnats départementaux. – Pas de championnats régionaux. – Le CDC : annulé dans tous les CD. – Le CRC : annulé. Reporté en 2021 dans la même configuration (équipes et poules). – Le CRC provençal : mise en route différée en 2021.

– La Coupe de France : 3 équipes ont disputé le 1er tour de zone et sont qualifiées pour le 2ème tour : Auxerre, en battant Neuilly les Dijon, Bourbon Lancy en battant Nolay, Guerigny en disposant de St Florentin.

6 Rencontres restant à jouer : Besançon Vésontio / Dijon Drapeau. Mont S/S Vaudrey / Morteau. Port S/Saône / Gamsheim. Champagnole / Charnay les Mâcon. Pontarlier / Obernai. Marnay / Damparis. St Loup de Varennes / Appoigny. Valdoie / Scey S/Saône.

– Les Régionaux : Seul Drapeau Dijon a pu organiser le sien, en février. A la liste, nouvellement créés, étaient venus s'ajouter le Régional vétérans de Chalon sur Saône et le Régional féminin de Bourbon Lancy, et un aménagement de date au bénéfice de Bletterans et Lessard en Bresse.

– Les Nationaux : Seul Bourbon Lancy a organisé le sien. Sens n'a pas pu étrener le sien.

– Le Trophée des Pépites : Le Comité Régional avait tout mis en œuvre pour mettre sur pied une sélection qui devait faire partie du plateau des 20 équipes régionales attendues à Ste Livrade. L'organisation de cette sélection – parfaite, et dans une ambiance très agréable, selon tous les commentaires – fut assurée par le CD 89, au boulodrome d'Auxerre. Pour rien... à peine né, pour ajouter au gâchis général, le Trophée à son tour partait déjà aux oubliettes...

Les effectifs 2020 : CD 21 : 44 clubs (+2). 2137 licences (- 100) CD 25 : 34 clubs (idem). 1863 licences (- 128) CD 39 : 29 clubs (idem). 1517 licences (- 59) CD 58 : 44 clubs (idem). 1695 licences (- 222) CD 70 : 29 clubs (-1). 1518 licences (- 202) CD 71 : 73 clubs (idem). 3953 licences (-153) CD 89 : 41 clubs (-1). 1836 licences (-101) CD 90 : 7 clubs (-

1). 347 licences (-68) Soit 301 clubs (-1) et 14866 licences (-1033) ainsi réparties :
Féminines : 2691 licences, dont 1009 en catégorie vétérans (37,5% des licences femmes)). Masculins : 11253 licences, dont 5296 en vétérans (47% des licences hommes.) Juniors : 41 féminines, 135 masculins. Cadets : 67 féminines, 243 masculins. Minimes : 80 féminines, 222 masculins. Benjamins : 22 féminines, 112 masculins.

Les jeunes représentent 6% de l'effectif, les vétérans, femmes et hommes, 42,4%...

– Rapport moral : Christian Perraudin

L'orage grondait en ce début d'année 2020, et puis la foudre est finalement tombée le 15 mars. Le défilé médiatique de nos doctes experts en virologie nous a vite fait comprendre que les licences qui nous restaient en magasin ne trouveraient plus preneurs. Puis, la mise sous cloche de notre discipline a éteint nos dernières lueurs d'espoir de vivre l'année comme prévu. Annulations en cascades, au gré des communiqués des stratèges gouvernementaux, pour finalement, aujourd'hui, en venir à faire le bilan d'une année complètement saccagée. Nous l'avons vu dans le compte rendu sportif, rien à mettre sous la dent de nos licenciés ; seul Drapeau Dijon a pu tenir son Régional avant l'anesthésie générale, et Bourbon Lancy son National, le temps d'une éclaircie. Le CD 21, en guise de maigre consolation et aux fins d'entretenir le goût des bonnes choses à ses troupes, leur a proposé un CDC honorifique. Le Comité Régional avait pourtant hâtivement adhéré au projet de la Fédération, le Trophée des pépites : mais après tous les efforts et l'engagement du CD 89, des bénévoles, des éducateurs, unis pour une sélection qui avait tout de même fière allure, nous avons alors assisté à un enterrement de première classe : interdit, le 7 rassemblement des 20 équipes régionales à Ste Livrade !..alors que collèges et écoles reprenaient cours à la rentrée quelques jours plus tard, et que le PPF se tenait prêt à démarrer !...

Domage que pareille occasion ait été gâchée, au regard de notre squelettique effectif jeunes : 6% de l'effectif régional, rappelons-le ! Les conséquences de l'année blanche 2020 sont lourdes, nous avons vu que le compte en licences n'y était pas : – 6,5% pour la Région, allant de – 4% jusqu'à – 16% dans les Comités ; donc, conséquences sur le plan financier, au plus mauvais moment, compte tenu de l'enchérissement programmé de la licence 2021(2€) : le télescopage entre l'augmentation du prix de la licence et la frilosité des sociétaires – bien trop à l'écoute des augures – n'a pas été de nature à apaiser les soucis de nos trésoriers. Nous savons que la sortie du chaos sera fastidieuse, et la timide reprise des licences le démontre : à ce jour, 6 mars 2021, 850 licences prises ou reprises dans le 21, 1000 dans le 25, 613 dans le 39, 865 dans le 58, 462 dans le 70, 1400 dans 71, 922 dans le 89, 200 dans le 90.

Ce qui représente un taux de « remplissage » de 42%... Pourtant, tous les Présidents de CD se sont évertués à trouver des solutions multiples et louables pour inciter à la reprise des licences 2021, autant à l'endroit des clubs que de leurs sociétaires. Actions

forcément coûteuses, que n'évaluent pas toujours les frileux constamment en attente de meilleures nouvelles pour s'engager.

A ce sujet, le Comité Régional, chaque CD et chaque Président de club devrait diffuser à tout l'effectif – par tous moyens – l'excellent et très éclairant exposé du Trésorier Général de la FFPJP, Jean Marie Maraux, sur l'extrême importance de reprendre la licence.

Désormais, tournons-nous résolument vers l'horizon 2021, mais retenons qu'au terme de cette année assassine 2020, au cœur de notre famille régionale, l'état des lieux financier d'un de nos Comités a révélé une situation particulièrement funeste. Ce qui suscite une réflexion : puisque le Comité Régional est une union, union à huit certes, serait-il déraisonnable d'ajouter à ses statuts que les Comités se doivent mutuellement secours et assistance ? en nous inspirant de l'article 212 du code civil qui le prévoit dans tout acte de mariage !

Certes, la crise a rendu le côté financier très criant, mais côté humain, elle a aussi sournoisement rongé nos liens civiques ; il faudra faire preuve d'imagination et de ténacité pour ramener au bercail tous nos manquants.

Le Comité Régional, les Comités, devront tous ensemble passer à l'action ; il faudra échafauder un véritable plan Marshall, pour les jeunes d'abord, mais aussi pour toutes les catégories, comme pour un grand nombre de bénévoles désabusés.

Aujourd'hui, en considérant la manière dont le Comité Régional a su se fusionner, se construire, a su avancer au cours des 4 ans écoulés, sous l'influence et la bienveillance du Président Robert Dutronc et des Présidents de Comités, de toutes et de tous, on peut croire que l'entreprise de reconquête de l'effectif et des grands moments de sport sera menée à bien. ...

Mais, le prochain mandat du nouveau Comité Régional y suffira-t-il ?

– Le compte-rendu sportif et le compte rendu moral sont approuvés à l'unanimité.

– Rapport moral du Président Robert DUTRONC :

Mesdames et Messieurs les dirigeants et acteurs de notre Région BFC, Le sport subit depuis un an une crise sanitaire sans précédent. Les confinements et les diverses interdictions ont mis à mal notre sport pétanque. Le sport en général a été touché, et notre discipline en particulier a été contrainte de stopper toute activité au sein de nos clubs, de nos Comités, de notre Région et de notre Fédération.

Nous savons que cette période est très compliquée et nous tenons à exprimer notre soutien à toutes les organisations qui composent la pétanque. Le Comité Directeur régional reste mobilisé pour aider les élus, les clubs, les Comités qui sont dans une période difficile. L'activité de notre Comité Régional, bien que réduite, continue à fonctionner. Il nous faut traverser cette crise, nous devons nous tenir à l'écoute de

toutes les informations transmises par les élus politiques et surtout par notre Fédération.

Nous avons dans chaque département annulé les journées des championnats départementaux, championnats des clubs, des Régionaux comme des Nationaux, sauf Bourbon Lancy qui a maintenu son National dans des conditions acceptables. Pour certains départements, les championnats ont malgré tout débuté, mais pour s'arrêter bien vite, je veux parler de ceux qui avaient leur championnat de Tir de précision fin février. Notre activité même réduite a malgré tout permis à nos jeunes de se confronter pour participer à la nouvelle compétition fédérale « le Trophée des pépites ». Notre région a mis en œuvre la sélection qui s'est faite à Auxerre.

Tout a été pour le mieux sauf l'attitude regrettable de certain responsable jeunes. Mais je tiens à féliciter les éducateurs qui ont participé à cette sélection. Le travail a été bien fait : par les organisateurs, les personnes qui ont noté les jeunes compétiteurs, les éducateurs prenant en charge sur deux journées les jeunes qui ont affiché une bonne tenue. La cerise sur le gâteau, c'est la participation de deux équipes aux finales à Sainte Livrade. Mais malheureusement nous avons été coiffés sur le poteau par le virus qui nous a obligés à annuler cette compétition au dernier moment. Beaucoup de regrets et difficile d'admettre ce cas de force majeure.

Nous avons tenté de jouer la Coupe de France aujourd'hui reportée par notre Fédération : déception des joueurs. Nous ne sommes pas plus chanceux avec les C N C : annulation de la compétition 2020. Nous devons nous préparer malgré tout à retourner sur les terrains de pétanque, à reprendre notre activité de dirigeants. Il y a nécessité de faire le forcing auprès de nos licenciés pour une reprise de licences afin de garder un budget à la hauteur de nos ambitions. Avec la crise sanitaire, on assiste à un arrêt complet du sport collectif et individuel. Le couvre-feu aggrave considérablement le manque de participation à nos concours et réduit à rien l'activité de nos écoles de pétanque.

Nous devons rester vigilants, garder la tête froide et être prêts à répondre à toutes demandes de la part des clubs, mais surtout ne faisons pas de promesses, la situation est difficile, ne la rendons pas plus pénible. Continuons à servir notre sport. Félicitons les dirigeants des Comités Départementaux qui continuent de travailler pour l'avenir. Je félicite les gens qui sont proches de moi, les membres du Comité Directeur,

Ch. Perraudin qui assure le secrétariat de notre Comité Régional avec qui j'ai beaucoup de plaisir à besogner pour un bon fonctionnement.

Plus que jamais nous devons être proches de nos licenciés et de nos clubs, et nous tenir prêts au retour d'une situation normale. Il nous faut vivre avec le virus et le combattre, ne nous laissons pas dominer par cette pandémie. Nous avons vécu une année 2020 comme personne ne pouvait le prévoir, souhaitons un retour au calme mais ne rêvons

pas, la reprise ne se fera pas sans difficultés. Espérons que ce sont les derniers moments que nous vivons avec ce virus, que nous pourrions reprendre la direction des terrains de pétanque au plus vite. Notre Assemblée générale est un peu particulière, souhaitons que la prochaine se tienne après un vrai retour à la normale.

Prenez soin de vous, de votre santé et souhaitons-nous de vivre le plus pleinement possible l'année qui s'annonce.

– Election du Comité Régional :

26 candidats se présentent à l'assemblée tour à tour (2 absents : Ludovic Baudement, absent excusé, Francis Kruger Dauber, absent). 24 seront élus (en réservant la place du médecin). Le vote se fait par scrutin uninominal à un tour.

Total des voix des huit Comités : 139.

Les CD disposent de : CD 21 : 19 voix. CD25 : 18 voix. CD 39 : 18 voix. CD 58 : 18 voix. CD 70 : 18 voix. CD 71 : 22 voix. CD 89 : 18 voix. CD 90 : 8 voix. 9 – Les grands électeurs sont invités à voter :

Pour le 21 : Christian DEMANGEOT, Arnaud MAGNIN, Alain VORILLION.

Pour le 25 : Philippe CATTELET, Jean Pierre CHALOPIN, Pierre FOSSAERT.

Pour le 39 : Paulo De Bastos, Emilie MARAUX, Antoine MARTINELLO,

Pour le 58 : Mickaël DUMEIGE, Christine EHLEN, Robert MAUJONNET.

Pour le 70 : Christian BERTHET, Bernard CARITEY (absent, a donné pouvoir à Christian BERTHET), Robert DEVOILLE.

Pour le 71 : Pascal DUGAST, Robert DUTRONC, Christian PERRAUDIN.

Pour le 89 : Fernand BRETTE, Laurent CHAPOTOT, Philippe GHERARDI.

Pour le 90 : Gwenaël CHEVEAU, François ILLANA, Joseph ILLANA.

Les candidatures sont validées par la Commission électorale. Les candidats :

1- Ludovic BAUDEMONT (21) 2- Frédéric BILLARD (70) 3- Philippe CATTELET (25) 4- Jean Pierre CHALOPIN (25) 5- Laurent CHAPOTOT (89) 6- Gwenaël CHEVEAU (90) 7- Paulo DE BASTOS (39) 8- Robert DEVOILLE (70) 9- Pascal DUGAST (71) 10- Mickaël DUMEIGE (58) 11- Annie DUTRONC (71) 12- Robert DUTRONC (71) 13- Christine EHLEN (58) 14- Chantal FRACHEBOIS (25) 15- Philippe GHERARDI (89) 16- Joseph ILLANA (90) 17- Patrick KREWISS (89) 18- Francis KRUGER DEUBER (90) 19- Denis LHOMME (70) 20- Marie JEANNE LHOMME (70) 21- Arnaud MAGNIN (21) 22- Emilie MARAUX (39) 23- Robert MAUJONNET (58) 24- Amar MEZIANI (58) 25- Christian PERRAUDIN (71) 26- Sandrine TARBES (58) 27- Alain VORILLION (21) 28- Mireille VORILLION (21)

Rapport financier : Emilie Maraux.

Avoir au 31/10/2019: 115 881,16 €

Avoir au 31/10/2020: 175 382,06 €

Rapport des vérificateurs aux comptes : Fernand Brette, Avec l'assistance de Martine Denise Krewiss et de Robert Devoille.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Je soussigné, M. Fernand BRETTE, vérificateur aux comptes du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté FFPJP, ai procédé à la vérification des comptes du ledit Comité Régional ce jour-même à Talant.

Ma collègue, Mme Yvette OUTREY regrette de ne pouvoir être présente, mais un événement tragique récent rend ce type de déplacement très pénible. Elle demande par ailleurs à ne plus occuper ce poste de vérificatrice aux comptes.

Madame Emilie MARAUX, Trésorière Générale, m'a présenté le cahier des comptes, les relevés bancaires ainsi que toutes les pièces justificatives relatives aux recettes et aux dépenses de l'exercice 2020, du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020 en sa possession.

Tous les sondages auxquels je me suis livré n'ont permis de constater aucune anomalie et de corroborer la parfaite exactitude des opérations inscrites sur le cahier des comptes du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté.

Le solde du bilan correspond bien à celui des derniers extraits bancaires de l'année 2020, compte- tenu des opérations non encaissées ou décaissées à la date du contrôle. En conséquence, j'approuve ce bilan et félicite la Trésorière Générale pour son travail rigoureux.

J'associe à ces félicitations les trésoriers-adjoints, Mme Martine-Denise KREWISS et Mr Robert DEVOILLE, pour leur précieuse collaboration dans la gestion comptable du Comité Régional.

J'engage donc l'Assemblée Générale à donner son quitus à la Trésorière générale sur les comptes soumis à mon examen.

Fait à Talant, le 6 mars 2021. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel : Emilie Maraux. Prévisionnel 2021

1/ Recettes

Subventions 15 300,00 € FFPJP (indemnités Championnats de France) 5 000,00 € CNDS 2 000,00 € Conseil Régional 8 300,00 € Licences 46 350,00 € CD 25 5 850,00 € CD39 4 500,00 € CD70 4 725,00 € CD90 1 125,00 € CD21 6 750,00 € CD71 12 450,00 € CD58 5 250,00 € CD89 5 700,00 € CRC 5 600,00 € 48 équipes 2 400,00 € 8 CD 3 200,00 €

Championnat de France Jeunes 10 782,00 € part des CD 10 782,00 € Inscriptions Clubs / régionaux 0,00 € 50€ / clubs Marathon jeunes 1 600,00 € Participation 8 CD 1 600,00 € Divers 1 300,00 € Intérêts 300,00 € Mutations 1 000,00 € Transfert de Compte / Compte 0,00 € Autofinancement 33 690,60 €

Total des recettes 114 622,60 €14

2/ Dépenses

Protection Juridique 100,00 € Protection juridique 100,00 €

Frais de Fonctionnement 2 120,00 € Frais secrétariat 62,00 € Frais postaux 50,00 € Frais déplacement membres 1 300,00 €

Diverses – dons, quomodo, Ilona 220,00 €

9 Abonnements planète boules 288,00 € Frais bancaires 200,00 €

AG, Réceptions, Relations publiques 3 500,00 € Assemblée Générale Sens 1 500,00 € Frais réunion 1 000,00 € Congrès national 1 000,00 € Championnats de France 53 678,60 € Triplettes Jeu Provençal 3 698,40 € Doublettes Jeu Provençal 2 452,40 €

Triplettes masculins 5 880,00 € Triplettes Féminins 2 820,00 € Doublettes masculins + tât féminin 4 906,40 €

Doublettes Féminines + t à t masculin 4 356,00 € Triplettes Jeunes 21 564,00 € Triplettes Vétérans 2 893,20 €

Doublettes mixtes 2 360,00 € Triplettes promotion 2 893,20 € Tir de Précision 0,00 € Arrhes déjà versées -145 Récompenses 3 300,00 €

Diplômes 500,00 € Chpt France Coupes et trophées 1 300,00 € 1 500,00 €

Commissions 16 280,00 € Finances 300,00 €

Disciplines 1 100,00 € Arbitrage 4 500,00 € Examen tronc commun arbitrage 1 500,00 €

12 tenues arbitres régionaux 480,00 € Féminine 1 000,00 € Technique 4 500,00 € Educateurs 10 BF1 / 5 BF2 400,00 €

Jeunes 2 500,00 € Divers 35 644,00 €

CRC 11 800,00 € CNC 9 000,00 €

Handisport 500,00 €

Soutien CD39 13 944,00 €

Cotisation Cros 400,00 €

Total des dépenses 114 622,60 €

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité 22/24 : une voix contre et une abstention.

Rapport de la commission de discipline : Colette Maujonnet (absente, rapport lu par le secrétaire).

Mesdames, Messieurs, Avant de vous présenter le bilan des travaux effectués par la Commission Régionale de Discipline de Bourgogne-Franche Comte au cours de l'année 2020, je voudrais avoir une pensée émue pour notre ami René MIDEY, membre de la Commission de Discipline, qui nous a quittés en cette fin d'année 2020. Il a été pour moi un collaborateur précieux et dévoué, répondant toujours présent, fidèle à ses engagements, avec qui j'ai eu plaisir de travailler. En cette année 2020, année difficile marquée par le Covid, année qui a vu l'arrêt de toutes les manifestations sportives, la Commission Régionale a bien entendu été peu sollicitée.

Voici donc les différentes affaires concernant la Commission Régionale pour 2020 :

AFFAIRE DANIEL BELARDI (CD 71) – COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE LYON

Voici brièvement retracées les grandes lignes de cette Affaire. Monsieur Daniel BELARDI était en 2017 licencié à l'AP AUTUN (CD 71). Les incidents ont eu lieu le 25 Mars 2017 à MACON (71). La Commission de Discipline de Saône-et-Loire, réunie en Première Instance le 13 Mai 2017, a infligé à Monsieur BELARDI, Licence N° 07118147, une Suspension ferme de licence de deux ans plus 200 Euros de Pénalité Pécuniaire pour Menaces verbales et Attitude agressive envers un Arbitre. Suite à l'Appel de cette décision porté par Monsieur BELARDI, la Commission Régionale de Discipline s'est réunie le 07 Octobre 2017 à NEVERS (58) et s'est prononcée pour le Maintien de la sanction. Monsieur BELARDI contestant la décision d'Appel, a alors formulé une requête auprès du CNOSF le 16 Octobre 2017. Suite à l'audience de conciliation du 07 Novembre 2017 à PARIS, le CNOSF a proposé le Maintien de la Décision de la Commission Régionale de Discipline. Monsieur BELARDI, n'ayant pas accepté la proposition du CNOSF, a présenté auprès du Tribunal Administratif de DIJON, plusieurs requêtes auxquelles nous avons dû répondre par des mémoires en défense. Par un jugement en date du 04 Décembre 2018, le Tribunal Administratif a rejeté toutes les requêtes de Monsieur BELARDI et a confirmé la Décision de la Commission Régionale de Discipline. Contestant le jugement du 04 Décembre 2018 du Tribunal Administratif de DIJON, Monsieur BELARDI a adressé, le 05 Février 2019, une requête en Appel auprès de la Cour Administrative d'Appel de LYON, requête qui nous a été transmise le 25 Mars 2019. L'Audience a eu lieu le 08 Octobre 2020 à LYON. Comme il en est fait obligation en Cour d'Appel, nous avons été représentés et défendus par un avocat, Maître Julien BERENGER du Barreau de MARSEILLE, spécialiste du Droit du Sport. Suite à l'audience, le jugement prononcé, Arrêt rendu par la Cour Administrative d'Appel de LYON nous a été adressé. La Cour rejette la Requête de Daniel BELARDI et confirme le Jugement du Tribunal Administratif de DIJON, ainsi donc confirme la Décision de la Commission

Régionale de Discipline de Bourgogne Franche Comté. De plus, la Cour condamne Monsieur BELARDI à verser au Comité Régional la somme de 1 000 Euros au titre des frais engagés pour notre défense. A noter que Monsieur BELARDI, qui avait un mois pour le faire, n'a pas porté le litige devant l'instance supérieure, le Conseil d'Etat. Malgré tout, à l'issue des deux années de suspension, Monsieur BELARDI a récupéré sa licence. Nous nous félicitons donc de l'issue de cette Affaire qui dure depuis plus de trois ans, qui nous a beaucoup occupés et préoccupés avec la rédaction de plusieurs mémoires juridiques en défense mais pour laquelle nous avons « gagné » à toutes les étapes de la procédure.

AFFAIRE THIERRY BEDIN (CD 70) -APPEL – 01 FEVRIER 2020

L'incident a eu lieu le 25 Août 2019 lors du Championnat des Clubs 1ère Division organisé à GEVIGNEY (70) mettant en cause Monsieur Thierry BEDIN du Club de VAIVRE (CD 70) Licence No 07006824. Suite au rapport de Monsieur Eric ESTEVE, arbitre, l'Engagement des Poursuites a été déclaré le 03 Septembre 2019. La Commission de Discipline de Haute-Saône, réunie le 29 Novembre 2019 à VESOUL (70) a condamné Monsieur 16 BEDIN à 1 an de suspension ferme de licence plus 60 Euros d'amende. Suite à l'Appel de cette décision déclaré par Monsieur Thierry BEDIN assisté de son avocate Maitre ARSEGUET, la Commission Régionale de Discipline s'est réunie le 01 Février 2020 à BANS (39). Etaient présents René MIDEY (Président de séance), Nathalie DELION, Alain DELION, Jean-Pierre CHALOPIN, Gilles OUTREY, Christian PERRAUDIN. Monsieur BEDIN assisté de son avocate Maitre ARSEGUET, étant présent à l'audience, il a été statué contradictoirement et, en dernier ressort, à son égard. Suite aux conclusions d'Appel, au dossier en défense, à l'audition contradictoire des parties, la Commission Régionale a considéré que la Décision de Première Instance devait être réformée. Au vu de la tenue de la Commission de Première Instance, la Commission Régionale a été obligée de reconnaître des erreurs de procédure. En conséquence, la Commission a annulé en toutes ses dispositions la Décision rendue en Première Instance avec toutes les conséquences en découlant. Monsieur BEDIN a été relaxé des fins de la poursuite sans peine ni dépens.

Pour terminer mon propos, je voudrais remercier très sincèrement les membres de la Commission Régionale de Discipline avec qui j'ai eu grand plaisir à travailler, pour leur présence, leur investissement et leur collaboration active et fructueuse depuis le début de ce mandat. A titre personnel, je voudrais remercier le Président du Comité Régional, Robert DUTRONC pour la confiance qu'il m'a toujours accordée.

Mes remerciements vont aussi aux Comités Départementaux qui ont reçu la Commission de Discipline, pour l'accueil qui a été réservé aux membres de la Commission lors de chaque réunion. Pour finir, je tenais à vous souhaiter une Bonne Année 2021 en espérant des jours meilleurs. Soyez prudents et prenez bien soin de vous.

Rapport de la Commission arbitrale : Jean Locatelli (absent, rapport lu par le secrétaire).

Monsieur le Président Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs Comme vous le savez, l'année 2020 a été particulièrement compliquée pour notre sport avec l'apparition en début d'année de ce covid 19, entraînant un confinement de la population et un arrêt de toutes activités sportives collectives à compter de Mars 2020. Suppression de tous les championnats départementaux, régionaux ainsi que l'annulation de la grande majorité des concours. Donc au point de vu arbitrage année blanche pour le corps arbitral Régional. Un point positif tout de même, pour cette année à oublier au plus vite. Le résultat de l'examen régional du 19 janvier 2020 qui lui a été très satisfaisant. 4 candidats inscrits, 3 reçus, qui viendront compléter le corps arbitral régional, se sont : BILLARD Frédéric CD 70 LECOEUVE Jean Bernard CD 70 YOU Khan CD 21. Toutes nos félicitations à eux 3. Cerise sur le gâteau, notre collègue MONNIER Frédéric du CD 39 à obtenu la pratique de l'examen d'arbitre national, à confirmer par la théorie sur différentes compétitions nationales quand les conditions sanitaires le permettront. Michel THOMAS (CD 25) a réussi l'examen écrit avec une note suffisante pour passer la pratique. Pour conclure cette mandature, en espérant avoir donné satisfaction pendant ces quatre années à la présidence de cette Commission, ce qui n'est pas toujours simple et facile, je vous souhaite une bonne Assemblée Générale et toutes mes félicitations aux nouveaux élus.

Rapport de la Commission jeunes : Daniel Marcy.

Bonjour à tous, L'année 2020, que nous allons considérer comme blanche, n'a pas permis à nos jeunes de s'exprimer au cours des compétitions départementales, régionales ou nationales. Cependant nous avons fait le maximum pour suivre les recommandations de la Fédération. Pour cela nous avons, lors de 2 journées, Mis en place la sélection de zone. Voici les joueurs proposés par le CTR Zone 7 pour participer à la prochaine Sélection Nationale Interzone M. ROGUET Nathan CD89 Yonne (Junior) HENCHOZ Romain CD21 Côte d'Or (Cadet) MISTICONE Severin CD71 Saône et Loire (Cadet) Constituer l'équipe devant participer au Trophée des pépites.

Voici les 6 sélectionné(e)s qui formaient l'équipe Bourgogne FC pour le tournoi final national prévu les 30 31 octobre et 1er novembre 2020 au boulodrome de Ste Livrade (47). M. PAPIILLON Evan CD89 Yonne (Junior) M. COULON Axel CD71 Saône et Loire (Junior) Mlle COLAS Eva CD89 Yonne (Cadet) M. CORTIER Bastien CD71 Saône et Loire (Cadet) M. MILEI Lenny CD71 Saône et Loire (Minime) M. TABOURET Fabien CD39 Jura (Minime)

Ludovic Baudement reviendra peut-être sur les dispositions prises pour que les formations initiateurs et éducateurs puissent avoir lieu. Là aussi tout était prêt mais les évènements de santé publique ne nous ont pas permis de mener à bien cette action nécessaire.

Je remercie tous mes collègues éducateurs et les élus du CR BFC pour ces bons moments passés avec eux. Au revoir.

– Résultats détaillés du scrutin:

BAUDEMONT Ludovic 94 voix élu GHERARDI Philippe 136 voix élu

Frédéric BILLARD 82 voix Non élu

ILLANA Joseph 138 voix élu

Philippe CATTELET 130 voix élu

KREWISS Patrick 57 voix Non élu

J. pierre CHALOPIN 109 voix élu

KRUGER DEUBER Francis 44 voix Non élu

Laurent CHAPOTOT 121 voix élu LHOMME Denis 119 voix élu

Gwenaël CHEVEAU 139 voix élu LHOMME M Jeanne 125 voix élue

Paulo DE BASTOS 139 voix élu MAGNIN Arnaud 130 voix élu

Robert DEVOILLE 139 voix élu MARAUX Emilie 133 voix élue

Pascal DUGAST 133 voix élu

MAUJONNET Robert 87 voix Non élu

Mickaël DUMEIGE 100 voix élu MEZIANI Amar 113 voix élu

Annie DUTRONC 138 voix élue PERRAUDIN Christian 123 voix élu

Robert DUTRONC 137 voix élu TARBES Sandrine 93 voix élue

Christine EHLEN 139 voix élue VORILLION Alain 139 voix élu

Chantal FRACHEBOIS 139 voix élue VORILLION Mireille 139 voix élu 19

– Le Président sortant, Robert Dutronc, est seul candidat à la présidence du nouveau Comité Régional :

L'Assemblée se prononce : par 0 voix contre et 1 abstention, **Robert Dutronc est reconduit dans sa fonction.**

Par souci d'équilibrer les postes entre Bourgogne et Franche Comté, il propose le poste de Vice-Président à Paulo De Bastos ; finalement, Paulo décline la proposition suite à la revendication d'Alain Vorillion.

Alain Vorillion est désigné Vice-Président du Comité Régional.

– Il propose Emilie Maraux au poste de Trésorière Générale du Comité Régional : Par 0 voix contre et 1 abstention,

Emilie Maraux est reconduite à son poste de Trésorière Générale.

– Il propose Christian Perraudin au poste de Secrétaire Général du Comité Régional : Par 0 voix contre et 1 abstention,

Christian Perraudin est reconduit au poste de Secrétaire Général du Comité Régional.

Les adjoints à ces postes, ainsi que les différentes Commissions, seront mis en place à la prochaine réunion du CR.

Le Président annonce que Colette Maujonnet (cd58) accepte sa reconduction à la tête de la Commission de discipline.

Les Vérificateurs aux comptes sont nommés : Nadège Seguin et Fernand Brette.

Questions diverses :

– Laurent Chapotot (cd89) interroge le Président sur le principe de la décision prise par les Présidents de CD, en réunion à Chalon sur Saône le 14 janvier dernier, attribuant une aide exceptionnelle au CD 39, alors en difficulté financière. Non que Laurent soit opposé à ce que le CR puisse aider ponctuellement un CD, mais la forme employée lui pose question.

Dans sa réponse, le Président Robert Dutronc met l'accent sur l'état d'urgence à ce moment-là. Par ailleurs, la décision prise par les Présidents était fatalement liée à l'approbation du budget prévisionnel par l'Assemblée aujourd'hui : ce qui vient d'être fait.

– Laurent CHAPOTOT demande que puisse être rétablie l'aide financière (500€) que le Comité Régional accordait aux clubs organisateurs de Nationaux. Le Président précise que l'aide en question avait été supprimée en son temps par une Assemblée qui l'avait jugée inopportune, persuadée que pas un club ne pouvait proposer un National sans disposer de ses propres moyens. Mais il n'écarte pas l'idée d'en faire débat.

– Le week-end de la Pentecôte, 22, 23, 24 mai 2021 : le CD 90 accueillera les deux championnats Régionaux, Jeunes et Promotion, s'ajoutant à son championnat Départemental DS M + TTS F. Les Présidents de CD seront invités à répondre à la proposition qui leur sera faite, qui permettrait au CD 90 d'organiser le week-end dans les meilleures conditions possibles.

– Le CD 21 maintient pour l'instant le marathon jeunes le 13 juin 2021. – Le resserrement du calendrier fait coïncider par 5 fois championnats régionaux ou

départementaux et des Régionaux, impactant dès lors 7 d'entre eux : pourra-t-on maintenir les Régionaux ? A débattre à la prochaine réunion.

– Mettre au point le calendrier.

– Les championnats régionaux : il est demandé aux CD préposés à leur organisation en 2020 s'ils maintiennent leur candidature en 2021.

Réponse rapide attendue.

– les élections : intervention de Joseph Illana qui déplore le rejet d'un Président de CD, Robert Maujonnet.

– Remarque de Patrick Krewiss : nos statuts du CR BFC ne mentionnent pas l'obligation de présenter un extrait de casier judiciaire n° 3 à joindre à une candidature : une Commission des textes et règlements pourrait être créée, qui réactualiserait statuts et règlement intérieur.

– La prochaine réunion du Comité Régional se tiendra début avril ; date et lieu vous seront précisés au plus tôt. La séance est levée à 15h15.

Le Secrétaire Général du CR BFC
Christian PERRAUDIN

Le Président du CR BFC
Robert DUTRONC